



Mer et littoral, intégrer les patrimoines naturels et culturels dans les projets de développement

Vendredi 25 juin à Clohars Carnoët (29)

FICHE D'INSCRIPTION à nous retourner avant le 11 juin

Toute fiche d'inscription mal renseignée ne sera pas prise en compte

COORDONNEES

M. Mme. Mlle : Prénom :

Fonction :
(ou poste occupé)

Structure :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville : Téléphone :

Adresse électronique :

Et/ou

Adresse personnelle :

Code postal : Ville : Téléphone :

MODALITES D'INSCRIPTION PAR PERSONNE

Frais pédagogiques		
Collectivités, élus ou techniciens	55 €	
Frais de restauration (facultatif)	15 €	

ADHESION, OBLIGATOIRE, POUR L'ANNEE 2010

<i>Collectivités (par structure)</i> : à noter que la cotisation est annuelle, et qu'elle ne sera pas demandée à l'inscription d'autres personnes de la collectivité. Vérifier qu'elle n'a pas déjà été versée.		
Avec un nombre d'habitants	Cotisation	
Plus de 100 000 habitants	400 €	
De 20 000 à 99 999 habitants	200 €	
De 10 000 à 19 999 habitants	120 €	
De 3 000 à 9 999 habitants	50 €	
En dessous de 3 000 habitants	20 €	
TOTAL		

MODES DE REGLEMENTS

par chèque à l'ordre de l'IRPa ou par virement au compte CMB-Rennes, Ste Anne n°0125351754073

ORGANISME PAYEUR

Nom :

Adresse :

Quel est son statut (Etat, collectivité territoriale, établissement public, association, société, autre...)

? Préciser :

A retourner à :

IRPa 25 square de la Rance 35000 Rennes

Tél. 02.99.79.39.31 – Fax 02.99.79.71.99

www.irpa-bretagne.org

ou par courrier électronique, en pièce jointe :

contact@irpa-bretagne.org

N° d'agrément de formation continue 53.35.03004.35